

SYNODE NATIONAL ET GÉNÉRAL DE BRANOUX – 2006

DÉCISIONS

DÉCISION VIII : Tarif kilométrique

Le Synode national et général, réuni à Branoux du 17 au 19 mars 2006, adopte l'adjonction suivante à l'alinéa 3 de l'article 25 du règlement intérieur " Organisation financière " :

" Au-delà de 400 km (aller et retour) par déplacement, un abattement de 30 % est opéré sur ce tarif kilométrique, sauf en cas de covoiturage.

Par ailleurs tous les déplacements hors convocations à une Commission ou à un Synode telles ceux des pastorales sont remboursés à ce dernier tarif. "

DÉCISION IX : Liturgie pour la cérémonie de reconnaissance et de consécration des diacres

Le Synode national et général, réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006, adopte la liturgie pour la cérémonie de reconnaissance et de consécration des diacres suivante :

LITURGIE POUR LA CÉRÉMONIE DE RECONNAISSANCE ET DE CONSÉCRATION DES PERSONNES NOUVELLEMENT NOMMÉES À LA CHARGE DE " DIACRE ".

(La première partie du culte s'achève...)

NN... est membre de notre Eglise depuis

NN... a été élu à la charge de diacre lors de l'assemblée générale du

Aujourd'hui, NN... , nous reconnaissons le ministère de diacre qui vous est confié au sein de la communauté.

Par la prière et l'imposition des mains, nous vous mettons à part pour cette charge que vous exercerez en collaboration avec les membres du conseil presbytéral et en accord avec la Discipline de l'Union nationale.

EXHORTATION

Vous qui êtes appelé(e) au ministère de diacre, vous manifesterez dans l'Eglise et parmi les hommes l'amour de notre Seigneur en le servant dans la personne des petits, des pauvres, des souffrants et des exclus.

Vous pourrez aussi assurer certaines charges matérielles ou organisationnelles au sein de l'Eglise.

Certes, votre action ne dispense aucun de nous de cette tâche, mais vous avez le privilège de l'organiser et de l'exercer au nom de l'Eglise.

Donnez à votre engagement tout votre cœur, car, sans amour, votre activité serait stérile. Appliquez-y votre sagesse, car la bienfaisance exercée sans discernement peut nuire à celui qui en est l'objet.

Sachez secourir avec tact les misères cachées et agir en toutes circonstances avec discrétion. Mettez au service du Seigneur les dons et les talents que vous avez reçus. Accomplissez votre mission avec zèle, en vue d'aider les fidèles à témoigner par leur vie de leur fidélité à Jésus-Christ, dans le monde où nous vivons.

Chant indiqué

ENGAGEMENTS

Mon frère, (ma sœur),

Vous engagez-vous, par la force et la grâce que donne notre Seigneur Jésus-Christ, à remplir dans la foi et dans l'amour, le ministère de diacre que l'Eglise vous confie ?

Mon frère (ma sœur), est-ce bien là ce à quoi vous vous engagez ?

– Oui, que Dieu me soit en aide.

(L'assemblée est invitée à se lever)

ENGAGEMENTS DE L'ASSEMBLÉE

Nous tous qui venons de recevoir les engagements de NN..., nous voulons à notre tour nous engager à prier pour notre frère (sœur).

Ensemble, nous sommes appelés à travailler pour Dieu.

Nous lui disons notre confiance et nous le (la) soutiendrons dans sa charge.

IMPOSITION DES MAINS

Les trois personnes qui ont été désignées se lèvent et se placent autour de celui (celle) qui est consacré(e) et qui s'est incliné(e) ou agenouillé(e).

Seigneur notre Dieu, accorde et renouvelle ton Saint Esprit à NN... que nous établissons aujourd'hui comme diacre de l'Eglise de ...

Bénis-le (la).

Fais reposer sur lui (elle) toutes les grâces dont il (elle) a besoin pour exercer cette charge.

Affermis sa foi et rends-le (la) fidèle en toutes choses.

Par Jésus-Christ, Amen!

(La personne qui vient de recevoir l'imposition des mains est alors invitée à regagner sa place)

Chant indiqué

PRIÈRE

Prions Dieu :

Seigneur notre Dieu, toi qui veilles sur ton Eglise, jusqu'à la fin des siècles, nous te rendons grâces pour les ouvriers qui se lèvent afin d'accomplir leur mission dans le monde. Renouvelle son/leur amour de sorte qu'ils puissent toujours en témoigner par ses/leurs actes et par sa/leur vie.

Accorde-lui/leur, jour après jour, ton Saint-Esprit, pour qu'il(s) réponde(nt) fidèlement et joyeusement aux exigences de sa/leur vocation et soie(nt) en exemple à ton peuple.

Par Jésus-Christ, notre Seigneur, auquel comme à toi, Père Céleste et au Saint-Esprit, soient honneur et gloire à jamais.

ORAISON DOMINICALE

Chant indiqué

BÉNÉDICTION DE L'ASSEMBLÉE

DÉCISION X : Election de la Commission permanente

Le Synode national et général réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006 procède à l'élection de sa Commission permanente. Sont élus, au titre des pasteurs : MM. Bernard BORDES, François KRIEGER, Philippe GIRARDET, Rémi ROURE, Jean-Raymond STAUFFACHER ; au titre des laïcs : M. Guy MAILLARD, Mme Andrée TOUREILLE, MM. Jean-Michel DOUBLET, Alain VERCIER, Jean-Claude WALRAWENS, Marc GENOT ; au titre des suppléants pasteurs : MM. Patrick KELLER, Pierre UNGER, Anthony LEWIN ; au titre des suppléants laïcs : M. Bernard Zoua BOPAN, Mme Josiane CAMBON, M. Gérard KURZ.

DÉCISION XI : Affiliation de l'ERE de Plan de Cuques

Le Synode national et général réuni à Branoux, les 17, 18 et 19 mars 2006, exprime sa reconnaissance pour l'œuvre fidèlement accomplie depuis ces quinze dernières années à Plan-de-Cuques par " Mission To The World " et toutes les Commissions et personnes impliquées. Constatant que toutes les conditions ont été satisfaites, il accepte la demande d'affiliation formulée par l'association culturelle de Plan-de-Cuques et la reconnaît comme membre de l'Union nationale des Eglises réformées évangéliques indépendantes.

DÉCISION XII : Election partielle de la Commission des Ministères

Le Synode national et général réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006 procède à l'élection partielle de la Commission des Ministères. Sont élus en renouvellement ou remplacement de la moitié sortante, au titre des pasteurs, MM. Pierre BLANC, Paul-Aimé LANDES et Pierre MITCHELL, et au titre des laïcs, Mlle Noro ANDRIANALIZAH et M. Pierre LAURIOL.

DÉCISION XIII : Election partielle de la Commission Générale d'Evangelisation

Le Synode national et général réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006 procède à l'élection partielle de la Commission Générale d'Evangelisation. Sont élus en renouvellement ou remplacement de la moitié sortante MM. les pasteurs Daniel BRUGUIÈRE, Stéphane KOUYO, Hugh WESSEL, Pierre ALMÉRAS, et Joël DÉJARDIN. Mme Sylvie GENOT est élue pour trois ans en remplacement de M. le pasteur Pascal GONZALEZ, démissionnaire.

DÉCISION XIV : Election de la Commission Nationale Jeunesse

Le Synode national et général réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006 procède à l'élection partielle de la Commission Nationale Jeunesse. Elle élit M. le pasteur Joël LANDES, M. Lionel JAUVERT, Mlle Virginie BALMES, Mme Diane JERDAN en renouvellement ou remplacement des membres sortants.

DÉCISION XV : Election de la Commission de Conciliation et de Discipline

Le Synode national et général réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006 procède à l'élection de la Commission de Conciliation et de Discipline. Sont élus au titre des pasteurs MM. Charles NICOLAS, Maurice LONGEIRET, Maurice RAETZ et, au titre des laïcs, M. Pierre FILHOL, Mme Françoise COURDESSE, M. Jean-Claude GIORDANELLA.

DÉCISION XVI : Election partielle de la Commission juridique

Le Synode national et général réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006 procède à l'élection partielle de la Commission juridique. Sont élus en renouvellement ou remplacement de la

moitié sortante Mlle Marie de VÉDRINES, M. Jacques DELTEIL, M. le pasteur Raymond DUPART.

DÉCISION XVII : Affiliation de l'Eglise Réformée Evangélique de Lyon

Le synode national et général réuni à Branoux, les 17, 18 et 19 mars 2006 : exprime sa reconnaissance pour le travail accompli par l'Eglise Réformée Evangélique (Eglise Réformée Protestante) de Lyon depuis 1997 ; salue l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui ont contribué à la naissance puis à la croissance de cette jeune Eglise, notamment son fondateur, le pasteur Francis FOUCACHON, et l'équipe missionnaire MTW qui œuvrait à ses côtés ainsi que les pasteurs David VOS, Jean-Philippe BRU, Anthony LEWIN, Alex SARRAN et l'organisme missionnaire GOM. Considérant que l'Eglise Réformée Evangélique de Lyon remplit toutes les conditions requises par l'article 16/1 du titre B de la Discipline et que le synode régional Gardonnenque – Provence (novembre 2005) a donné un avis très favorable, le Synode prononce l'affiliation de l'association culturelle dite “ Eglise Réformée Evangélique de Lyon ” à l'Union Nationale des Eglises Réformées Evangéliques Indépendantes de France en qualité d'Eglise associée et demande qu'elle soit inscrite sur la liste des Eglises associées de l'Union Nationale.

DÉCISION XVIII : Programme National de Catéchèse 2006

Le synode national et général, réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006, adopte le “ Programme National de Catéchèse 2006 ” proposé par la Commission Nationale Jeunesse et amendé par le Synode. Ce programme souhaite contribuer à une cohérence nationale dans notre catéchèse, tout en respectant les spécificités de chaque Eglise locale. Le synode demande à la Commission permanente de proposer pour les prochains synodes une mise en conformité de la Discipline avec le document adopté. Le synode demande à chaque Eglise et aux Commissions exécutives de veiller à la mise en place de ce projet, en concertation avec la Commission Nationale Jeunesse. Le synode demande enfin qu'un premier bilan de cette mise en place ait lieu à l'occasion du synode national et général de mars 2012.

DÉCISION XX : Election de la délégation au Conseil de la Faculté Libre de Théologie Réformée d'Aix-en-Provence

Le Synode national et général réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006 procède à l'élection de la délégation au Conseil de la Faculté Libre de Théologie Réformée d'Aix-en-Provence. Sont élus au titre des pasteurs MM. Patrick KELLER, Paul-Aimé LANDES, Joël DÉJARDIN, Sandratana RARIJASON et, au titre des laïcs, Mmes Diane JERDAN, Nicole JALLAT, MM. Henri LARUE et Robert ANDRÉ, en renouvellement ou remplacement des membres sortants.

DÉCISION XXII : Dossier “ Le couple se forme ”

Le Synode national et général réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006 prend acte de la convergence de vues qui s'est manifesté sur les parties 1, 2 et 4 du dossier “ Le couple se forme ”. Et il encourage la poursuite de la réflexion sur la 3^{ème} partie qui suscite des réactions divergentes parmi nous.

Il encourage donc de mettre ce dossier à l'étude des prochains synodes afin d'aboutir à un document de référence pour nos Eglises.

DÉCISION XXV : Ministère de l'Animateur biblique

Le synode national et général, réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006 renouvelle le poste d'Animateur biblique pour une durée de trois ans et sur la base d'un mi-temps.

Il exprime sa reconnaissance au pasteur Daniel BERGÈSE pour le travail qu'il a accompli jusqu'à présent et pour sa disponibilité renouvelée.

DÉCISION XXVI : Titre de l'Union Nationale

Dans la continuité de son histoire, marquée par les synodes de Paris Saint-Esprit 1872, de Saint-Jean-du-Gard 1938, et d'Aix-en-Provence 1962, le synode national et général, réuni à Branoux les 17, 18 et 19 mars 2006 confirme le souhait de retrait du qualificatif “ indépendantes ” de son titre, dans la ligne du synode national et général de 1997, du synode national de 2005 et des synodes régionaux extraordinaires de 2006.

Il charge la Commission permanente de mener à bien la réflexion sur les modifications à apporter à son titre en s'entourant de tous les avis nécessaires – en particulier celui de la Commission juridique – et de fournir aux Eglises locales les outils pour y prendre part activement, dans le cadre plus global de la réflexion que nous entamons sur notre projet d'Eglise, afin d'être en mesure de modifier le titre de l'Union lors du Synode National et Général de 2009.